

## PÉTITION

**Non, le Conservatoire des Sites lorrains ne met pas en danger le Rouge Gazon et la chaume des Neufs Bois.**

<b>Nom, Prénom</b>	<b>Adresse électronique ou postale</b>	<b>Ville</b>	<b>Signature</b>
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		

Signatures centralisées par SOS Massif des Vosges. Envoyer copie à SOS Massif des Vosges **21, rue Erbersch - 68380 Mittlach** ou par mail à : [contact@sos-massifdesvosges.fr](mailto:contact@sos-massifdesvosges.fr)

## PÉTITION

**Non, le Conservatoire des Sites lorrains ne met pas en danger le Rouge Gazon et la chaume des Neufs Bois.**

La maîtrise foncière du site de la chaume des Neufs Bois qui représente 81 hectares accolés aux 32 hectares du Rouge Gazon vient d'être confiée par la SAFER au Conservatoire des Sites Lorrains (CSL)

Ce remarquable site vosgien est sans doute parmi les derniers, au dessus de 1100 mètres, à receler une très grande richesse floristique et faunistique, représentative des Hautes Vosges. Sa future gestion par le CSL garantit la préservation de ce patrimoine au bénéfice des populations de la commune, du département des Vosges, de la région Lorraine et de tous les visiteurs nationaux et internationaux, touristes et amoureux de la nature. Il faut ajouter à cette liste nos enfants et les générations futures à qui il importe de transmettre ce patrimoine exceptionnel.

En effet contrairement à ce qu'affirme ceux qui s'insurgent contre cette décision de la SAFER, avec à leur tête le Maire de Saint Maurice sur Moselle, le Conservatoire, s'il prend conformément à sa mission, les mesures nécessaires à la protection des richesses biologiques et naturelles, n'a pas l'intention d'interdire l'accès au site ni de le mettre « sous cloche » comme certains voudraient le faire croire. Les nombreux espaces dont il a depuis longtemps la charge en Lorraine sont ici pour en témoigner.

Ce qui n'est évidemment pas le cas de l'opérateur privé, le groupe Morlot, dont le projet de création d'hébergements de très grand luxe pour une clientèle disposant de gros moyens aurait pour conséquence la privatisation partielle ou totale du site au profit de cette dernière.

Cette campagne de dénigrement de l'action du Conservatoire n'est fondée que sur des contre-vérités grossières visant à tromper les populations locales et à soutenir le groupe Morlot et son projet hors sol.